



Pour diffusion immédiate

Un bond de plus pour la protection des lacs : de Bleu Laurentides à Bleu Outaouais, un concept qui fait des petits !

Saint-Jérôme, le 17 septembre 2008 - Par le transfert de son expertise régionale en matière de protection des lacs, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) est fier de s'être associé à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) dans l'élaboration du *Guide pour la protection des lacs et cours et cours d'eau à l'intention des citoyens de l'Outaouais*.

Véritable premier pas vers *Bleu Outaouais*, le lancement officiel de cet outil de promotion et de sensibilisation à la protection des cours d'eau a eu lieu ce lundi à Gatineau. « Nous avons tout à gagner à profiter de l'expérience de nos voisins et à mettre en commun nos ressources et nos outils » affirmait le président de la CRÉO, M. Marc Carrière, accompagné à la tribune du député de Papineau, M. Normand MacMillan, et de Mme Nicole Desroches, directrice générale du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO). Le président du CRE Laurentides, M. Jacques Ruelland, a pour sa part insisté sur la nécessité et la pertinence d'outiller les citoyens dans une approche de surveillance volontaire. « Compte tenu du nombre incalculable de lacs, il est indispensable de miser sur cette approche et de les inciter à modifier leurs comportements » a-t-il ajouté. Le guide d'une trentaine de page, contient notamment les capsules d'information élaborées par le CRE Laurentides. Disponibles en français et anglais, 20 000 copies couleur seront distribuées. Ces guides peuvent être consultés et téléchargés via le site <http://www.cre-o.qc.ca/>

Le Guide a pour objectifs de promouvoir les bonnes pratiques de protection, informer la population sur les ressources, les programmes disponibles et les acteurs associés, mettre en valeur les interventions et les actions mises de l'avant dans les MRCs, municipalités, ministères et organismes mandatés par le gouvernement du Québec, les appuyer dans la diffusion d'information et enfin, assurer le rayonnement des partenaires associés au plan d'action sur l'ensemble de la région.

L'Outaouais devient ainsi la première région à adopter le concept qui permet la mise en commun des connaissances, expertises et ressources dans la réalisation d'actions ciblées pour la protection des lacs et cours d'eau. C'est également un modèle de concertation et une approche qui vise à mobiliser les scientifiques, organismes environnementaux, MRC, municipalités, ministères, organismes de bassins versants et associations de riverains dans un plan d'action régional intégré pour la protection et la valorisation des lacs et cours d'eau. D'autres régions manifestent déjà l'intérêt d'emboîter le pas.

- 30 -

Pour informations : Anne Léger 450.565.2987 ou anne.leger@crelaurentides.org